

DEPARTEMENT
DES
YVELINES

Arrondissement
de Rambouillet

Canton de
Trappes

Tél : 01.30.13.76.00

OBJET :

**AVENANT N°2 AU
MARCHÉ
DE TRAVAUX DE
DÉSAMIANTAGE ET
DE DÉMOLITION
D'UNE MAISON
INDIVIDUELLE ET
DE SON GARAGE
N° 23001 - SOCIÉTÉ
CARDEM section
COLOMBO -
BAGNEUX -**

Mairie de La Verrière
DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL
AU MAIRE
DECISION N° 11-2024

Monsieur Nicolas DAINVILLE, Maire de la ville de La Verrière,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération n°2022-069 du Conseil Municipal du 18 mai 2022 donnant délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants,

Considérant la décision n°89-2023 en date du 09 novembre 2023 portant attribution du Marché public de travaux n°23001, relatif au désamiantage et démolition d'une maison individuelle et de son garage à la Société CARDEM secteur Colombo sise 13 voie des suisses 92220 Bagneux à compter du 09 novembre 2023 pour un montant de 26 800,00 € HT soit 32 160,00 € TTC

Considérant la décision n°006-2024 en date du 16 février 2024 portant ajout des travaux supplémentaires par avenant n°1 au Marché susvisé pour un montant de 9 988,80 € HT,

Considérant que des travaux supplémentaires ont été rendus nécessaires et qu'il convient de les formaliser par un avenant,

Considérant le devis pour travaux supplémentaires de la Société CARDEM section Colombo sise 13 voie des suisses 92220 Bagneux,

DECIDE :

Article 1 : Accepte le devis en date du 18 mars 2024 de la Société CARDEM secteur Colombo sise 13 voie des suisses 92220 Bagneux relatif aux travaux supplémentaires prenant effet à la date de notification de la présente décision.

Article 2 : Dit que les travaux supplémentaires pris en compte sont désignés comme suit :

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES • Etablissement, diffusion et suivi d'un avenant au plan de retrait, de démolition ou d'encapsulage • Etablissement et suivi des bordereaux de suivi des déchets amiantés (BSDA) • Rédaction et diffusion du Rapport de Fin de Travaux (RFT)	520,00 € 260,00 € 260,00 €
INSTALLATION DE CHANTIER • Amenée et repli du matériel nécessaire à l'exécution des travaux • Fourniture d'outillage pour la réalisation des travaux	1 092,00 € 214,50 €
TRAVAUX DE RETRAIT • Dépose des conduits enterrés • Dépose conduits incorporé dans bloc en pierre	5 878,60 € 1 648,40 €
GESTION DES ANALYSES Avenant à la stratégie d'échantillonnage, Campagne d'analyses	195,00 € 1 014,00 €
GESTION DES DECHETS Conditionnement et stockage provisoire des déchets Traitement des déchets en classe appropriée	728,00 € 1 560,00 €

Pour un montant total de **13 370,50 € HT** soit **16 044,60 € TTC**

Article 3 : Dit que la dépense est inscrite au budget de la ville.

Fait à La Verrière, le : 19 mars 2024



Maire,

Nicolas DAINVILLE.